

RETRAIT DES DIPLOMES DE MAITRISE
Etudiants rattachés à l'Université Paris 1

MAITRISE MENTION DROIT PUBLIC

Merci d'adresser votre demande, par courrier, accompagnée de la photocopie de vos relevés de notes, de la photocopie d'une pièce d'identité, d'une **enveloppe (format 21 x 29,7)** libellée à votre adresse, affranchie au **tarif recommandé en vigueur avec accusé de réception et d'un formulaire de recommandé déjà rempli à votre adresse.**

Le courrier est à adresser à:

Université Paris 1- scolarité Master1 en Droit – UFR 01- Bureau 416- - 12 place du Panthéon 75005 Paris

★ ★ ★

MAITRISE MENTION DROIT DES AFFAIRES/DROIT PRIVE

Pour les maîtrises obtenues jusqu'en 2011

Merci d'adresser votre demande, par courrier, accompagnée de la photocopie de vos relevés de notes, de la photocopie d'une pièce d'identité, d'une **enveloppe (format 21 x 29,7)** libellée à votre adresse, affranchie au **tarif recommandé en vigueur avec accusé de réception et d'un formulaire de recommandé déjà rempli à votre adresse.**

Le courrier est à adresser à :

Université Paris 1- scolarité Master 1 en Droit – UFR 05- Bureau 414- 12 place du Panthéon 75005 Paris

Pour les maîtrises obtenues à partir de 2012

Merci d'adresser votre demande, environ 6 mois après la publication des résultats, par courrier, accompagnée de la photocopie de vos relevés de notes, de la photocopie d'une pièce d'identité, d'une **enveloppe (format 21 x 29,7)** libellée à votre adresse, affranchie au **tarif recommandé en vigueur avec accusé de réception et d'un formulaire de recommandé déjà rempli à votre adresse.**

Le courrier est à adresser à:

Université Paris 1- CAVEJ- scolarité Master 1- Service des diplômes- 17 rue Saint Hippolyte- 75013 Paris

★ ★ ★

Pour les diplômes des étudiants rattachés aux universités partenaires, se renseigner directement auprès de ces universités.